



## Assemblée Générale Annuelle du Centre d'Entraide Familiale de la MRC de Montmagny

**Date :** 5 juin 2025

**Heure :** 18h30

**Lieu :** À la salle des fermières de Saint-Fabien-de-Panet

---

### Présences des membres à l'assemblée :

Jessie Blais	Camille Breton	Joannie Campagna
Vanessa Corriveau	Johannie Côté	Sarah Gagné
Julie Moussette	Geneviève Caron	Caroline Couture
Julie Naud	Julie Boulet	Myriam Gourde
Josée Labrecque	Lysanne Tanguay	Mélanie Rodrigue
Stéphanie Mercier	Liette Dodier	Gaston Roy

### Invités :

Jean-François Morency CPA auditeur Mallette

#### 1- Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

Jessie Blais confirme que le quorum est constitué des membres présents et déclare l'assemblée ouverte, il est 18h34. Elle se présente en mentionne qu'elle a été déléguée par le conseil d'administration pour ouvrir la rencontre en l'absence de la présidente. Elle souhaite la bienvenue à tous.

#### 2- Lecture de l'avis de convocation et mot de bienvenue de la présidente

Mme Blais invite monsieur Gaston Roy secrétaire-trésorier du conseil d'administration à faire la lecture de l'avis de convocation acheminé aux membres pour la présente assemblée.

#### 3- Nomination du président et secrétaire d'assemblée

Il est proposé de Mme Stéphanie Mercier et secondé de Mme Johannie Côté de nommer Mme Jessie Blais comme présidente d'assemblée et M Gaston Roy comme secrétaire.

Adopté à l'unanimité



#### **4- Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé de Mme Sarah Gagné et secondé par Mme Joannie Campagna d'adopter l'ordre du jour tel que lu.

Adopté à l'unanimité

#### **5- Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale tenue le 6 juin 2024.**

Monsieur Gaston Roy nous en fait la lecture. Il est proposé de Mme Stéphanie Mercier et appuyé de Mme Sarah Gagné, toutes deux présentes à l'assemblée de 2024, d'adopter le procès-verbal tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

#### **6- Présentation des États financiers audités par Madame Caroline St-Pierre CGA de la firme Mallette.**

Monsieur Jean-François Morency nous présente les états financiers 2024-2025. Nous terminons l'année avec une perte de 20 637\$. Bien que notre budget annuel soit déficitaire, notre actif net est de 184 337\$, ce qui représente 21% de nos dépenses de la dernière année. Nous sommes donc en très bonne santé financière. Il nous rappelle que l'objectif d'un OBNL n'est pas de cumuler des excédants mais de dispenser des services.

#### **7- Période de question en lien avec la présentation des états financiers**

Aucune question n'est adressée à l'auditeur.

#### **8- Nomination d'un expert-comptable pour les états financiers de 2025-2026**

Mme Blais explique que le conseil d'administration a eu à choisir la firme comptable pour le dernier exercice financier. Lors de la dernière assemblée, notre contrat prenait fin, contrairement à ce que la direction avait mentionné. Mme Lyssane Tanguay présente le détail des deux soumissions reçues. Nous avons signé un contrat triennal jusqu'à l'année financière 2026-2027.

Mme Blais explique que les membres de l'assemblée sont en droit de révoquer cette décision. Elle prend alors le vote des membres.

L'assemblée est favorable à honorer l'entente.

Adopté à l'unanimité



## **9- Présentation du rapport d'activité de 2024-2025**

Mme Lysanne Tanguay présente le résumé des faits saillants de l'organisme. Une copie du rapport d'activité sera acheminée aux membres présents par courriel.

Ce fut une année mouvementée. Malgré les efforts de réduire le nombre de projets, les intervenants ont menés de front un grand nombre de services aux familles. Le Centre d'entraide familiale a su se démarquer auprès des bailleurs de fonds dans son intensité de services offerte aux familles de la périnatalité sociale, du PACE ainsi que dans la qualité du suivi à la halte à besoins spécifiques. Nous avons eu le bonheur d'accueillir le député dans nos installations en mars dernier.

Elle souligne l'importance de la collaboration qui s'est installée avec l'école secondaire de Saint-Paul et l'implication communautaire des jeunes dans notre organisme. Nous avons une équipe complète de personnes dévouées et soucieuses de faire la différence dans la vie de nos familles. Elle se dit fière du travail qui est fait au CEF et des concertations positives avec le milieu.

## **10- Adoption des règlements généraux**

Madame Jessie Blais mentionne qu'aucune modification n'a été apportée aux règlements généraux et qu'aucune recommandation n'est soumise à l'assemblée pour une modification du document.

Il est proposé par Mme Julie Naud et appuyé de Mme Geneviève Caron d'en faire l'adoption dans la forme actuelle.

Adopté à l'unanimité

## **11- Cotisation annuelle des membres**

Le coût d'adhésion annuel est de 2\$ et pour devenir membre à vie, 20\$. Madame Blais demande à l'assemblée de voter à main levée concernant le maintien de cette tarification. À l'unanimité, l'assemblée se dit favorable.

Adopté à l'unanimité

## **12- Élection des administrateurs dont les mandats de 2 ans sont à termes**

### **12.1 – Nomination du président et secrétaire d'élection**

Nos trois administratrices sortantes ont décidé de ne pas renouveler leur mandat. Suite à l'appel de candidature, nous avons reçu 3 candidatures pour les 3 postes en élection. Nous n'avons pas à procéder à des élections.



### **12.2 – Mises en candidature**

Pour les trois postes à pourvoir cette année, les candidatures reçues sont les suivantes :

Madame Julie Boulet pour un premier mandat.

Madame Geneviève Caron, pour un premier mandat.

Madame Julie Naud, pour un premier mandat.

Les trois candidates, membres de plein droit, sont élues par acclamation.

### **13- Période de question**

Il n'y a ni question, ni commentaire apporté.

### **14- Levée de la séance**

Il est proposé par Mme Stéphanie Mercier et appuyé de Mme Vanessa Corriveau de lever l'assemblée. Il est 19h24.

Il est proposé par \_\_\_\_\_ et appuyé par \_\_\_\_\_  
d'adopter le procès-verbal tel que présenté.

\_\_\_\_\_  
, présidente

\_\_\_\_\_  
Gaston Roy, secrétaire-trésorier